

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	25-26
Publication :	05/03/2026
Etablissement :	UNIVERSITE D'ORLEANS
Lieu d'exercice des fonctions :	
Section1 :	25 - Mathématiques
Section2 :	26 - Mathématiques appliquées et applications des mathématiques
Composante/UFR :	UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
Laboratoire 1 :	UMR7013(201822709K)-UMR 7013 Institut Denis Poi...
Quotité du support :	Temps plein
Date d'ouverture des candidatures :	05/03/2026
Date de clôture des candidatures :	02/04/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	04/03/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :****Contact administratif:**

N° de téléphone:	02-38-41-73-03
	02-38-49-45-26
N° de fax:	02-38-41-72-74
E-mail:	recrutement.ater@univ-orleans.fr

Dossier à déposer sur l'application : <https://ater.univ-orleans.fr/EsupDematEC/login>

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures :	Cf. Profil joint Tous postes vacants en section 25 et 26
Job profile :	Cf. Profil joint Any positions may be vacant in 25 and 26
Champs de recherche EURAXESS :	Statistics - Mathematics Mathematics - Algebra - Mathematics
Mots-clés:	algèbre ; géométrie ; mathématiques fondamentales

Fiche de poste pour le recrutement d'un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Référence réglementaire :

Décret 88-654 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 25-26

Numéro de l'appel à candidature : 25-26

Profil succinct : Recrutement d'un ATER en sections 25 et 26

Date de publication : 5 mars 2026

Quotité de travail : 100%

Niveau d'études souhaité : Doctorat

Nombre de poste : 2

Domaine de recherche Euraxess : mathematics, algebra, statistics

Date de début de contrat : 01/09/2026

Date de fin de contrat : 31/08/2027

Durée du contrat : 1 an

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice :

Composante : UFR Sciences et Techniques

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Orléans

Pôle ou Département d'affectation : Mathématique

Laboratoire (Nom, Type) : Institut Denis Poisson

Profil d'enseignement :

Activités d'enseignement et besoins pédagogiques :

La personne recrutée participera en priorité aux enseignements dans les différentes filières de l'UFR ST où intervient le département de mathématique : notamment Licence et Master mathématique, mais aussi potentiellement les formations pilotées par les autres départements disciplinaires. Les besoins d'encadrement peuvent comprendre des enseignements sur machine et/ou en statistiques : une attention particulière sera portée à la capacité des candidat(e)s à les assurer.

L'ATER recruté sera amené à utiliser la plateforme pédagogique Célène, et plus généralement les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE).

Il sera amené à participer à des tâches courantes de gestion administrative et pédagogique : communication, présence aux salons et journées portes ouvertes, etc...

Contact :

Pierre DEBS (directeur du département de mathématique)

Mail : pierre.debs@univ-orleans.fr

Profil Recherche :

L'Institut Denis Poisson regroupe l'ensemble des chercheurs en mathématiques et physique théorique des universités d'Orléans et de Tours.

Voir le site web <https://www.idpoisson.fr/> pour plus de renseignements sur le laboratoire.

La personne recrutée sera affectée sur le site d'Orléans et devra s'insérer dans une des équipes de recherche du laboratoire suivantes : EDP, modélisation, simulation (équipe EMS), ou statistiques, probabilités, algèbre combinatoire et théorie ergodique (équipe SPACE), ou analyse et géométrie (équipe ANG). Elle pourra participer à toutes les activités du laboratoire (séminaires, journées d'équipe, journée de l'IDP, etc ...).

Contact :

Luc HILLAIRET (directeur du site d'Orléans de l'IDP)

Mail : luc.hillairet@univ-orleans.fr

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

La procédure de candidature est à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/attaches-temporaires>

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte hors délai

La campagne de recrutement est ouverte du 5 mars 2026 au 2 avril 2026 (16h).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur/Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche).

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués à partir du dossier de candidature.

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais. Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD (Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur).

Rémunération du poste :

L'attaché temporaire d'enseignement et de recherche nouvellement nommé sera rémunéré à l'INM 446 selon l'arrêté du 7 mai 1988 fixant les modalités de rémunération des attachés temporaires d'enseignement et de recherche.

Cette rémunération est complétée par la Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur versée semestriellement (en février et en août).

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*